



COMMUNE DE MANA

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE 2018

- 1^{ère} demande Renouvellement
■ Association loi 1901 autre (à préciser)
■ Dénomination : _____

■ Adresse du siège social : _____

Code Postal : / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / Ville : _____

N° SIREN ou SIRET : _____

Nom, Prénom du Président : _____

■ Adresse : _____

■ Téléphone Télécopie

■ E.Mail : _____

■ Nom de la personne à contacter : _____

■ Téléphone : E.MAIL _____

■ Fédération d'affiliation (si tel est le cas) : _____

■ Type d'agrément (si tel est le cas) : _____

■ Section ou délégation locale _____

■ Objet de l'association : _____

■ Rayonnement zone d'activité :
 Locale Intercommunale Départementale Régionale Nationale

■ Votre association dispose t'elle d'un commissaire aux comptes et d'un suppléant* :
 oui non

*(obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions en numéraire, conformément aux articles L.612-4 et D.612-5 du code de commerce)

■ Nombre d'adhérents en 2017:

	Mana	Autres Communes
Enfants (-18 ans)		
Adultes		
Dirigeants		

■ Population concernée par les actions (nombre) :

Mana	Autres Communes

Nom de l'association :

NATURE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Fonctionnement Général de l'association

Subvention Exceptionnelle pour une action spécifique :

Vous devez :

• **Remplir l'imprimé « Demande de subvention exceptionnelle pour une action spécifique » et le joindre au dossier.**

➔ **Sachez que, si vous obtenez une subvention exceptionnelle, vous aurez à transmettre, au plus tard** dans les six mois suivant la clôture de l'exercice au titre duquel a été attribuée la subvention :

- **Un compte-rendu financier et un compte-rendu d'activité de l'action réalisée, attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.**

TOUTE SUBVENTION VERSEE POUR UN PROJET SPECIFIQUE, NON UTILISEE, PARTIELLEMENT OU GLOBALEMENT, DEVRA ETRE IMPERATIVEMENT REVERSEE A LA COLLECTIVITE DANS UN DELAI MAXIMAL DE 3 MOIS QUI SUIT LA CLOTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE (INSTRUCTION MINISTERIELLE DU 5 AOUT 1988).

PAR AILLEURS, L'ARTICLE 10 DE LA LOI N°2000-321 DU 12 AVRIL 2000 MODIFIEE PAR L'ORDONNANCE N°2015-904 DU 13 JUILLET 2015 OBLIGE A PRODUIRE UN COMPTE RENDU FINANCIER QUI ATTESTE DE LA CONFORMITE DES DEPENSES EFFECTUEES A L'OBJET DE LA SUBVENTION, LORSQUE LA SUBVENTION A ETE AFFECTEE A UNE DEPENSE DETERMINEE. LE COMPTE RENDU FINANCIER EST DEPOSE AUPRES DE L'AUTORITE ADMINISTRATIVE QUI A VERSE LA SUBVENTION DANS LES SIX MOIS SUIVANT LA FIN DE L'EXERCICE POUR LEQUEL ELLE A ETE ATTRIBUEE.

Date et signature du président :



COMMUNE DE MANA

Nom de l'association :

Quelle est votre implication dans la vie locale ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous participé aux manifestations organisées par la Ville

oui

non

Si oui lesquelles :

.....
.....

Autres :

.....
.....
.....
.....
.....



COMMUNE DE MANA

Nom de l'association :

Quelle sont les actions mises en place en faveur du développement durable :

- Dans votre **organisation interne** (merci de préciser en face de chaque item coché) :

- Economies d'énergie :
- Limitation de la pollution des moyens de transport (ex : mutualisation de véhicules) :
- Tri des déchets :
- Autres (préservation du milieu...) :

- Dans vos actions **auprès du public** (merci de préciser en face de chaque item coché) :

- Sensibilisation à l'environnement :
- Eco-manifestations (tri des déchets, limitation des items jetables...) :
- Mise en place d'actions spécifiques :
- Autres :

Votre association a-t-elle conduit l'année précédente une ou des action(s) en faveur de l'environnement ?

oui

non

Si oui, décrivez cette ou ces action(s) avec l'objectif souhaité, votre appréciation du résultat et son éventuelle reconduction.

.....
.....
.....
.....

Sinon, merci de préciser les raisons qui vous ont empêché de mettre en place des actions :

.....
.....
.....
.....

Souhaitez-vous aller plus loin dans votre démarche environnementale ?

oui

non

Si oui, quels sont vos projets pour 2018 :

.....
.....
.....
.....



COMMUNE DE MANA

Nom de l'association :

COTISATIONS ANNUELLES

ADULTES		
Nombre	Montant de la cotisation	Montant total

ENFANTS		
Nombre	Montant de la cotisation	Montant total

FAMILLES		
Nombre	Montant de la cotisation	Montant total

AUTRES TARIFS		
Nombre	Montant de la cotisation	Montant total



COMMUNE DE MANA

Nom de l'association :

MOYENS HUMAINS

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association tant de manière bénévole que rémunérée.

S'agissant des personnes salariées, vous préciserez le nombre de CDI et les personnes à temps partiel.

Joindre la liste des diplômés intervenant précisant leur qualification.

Bénévoles	
Salariés Permanents	
CDI	
CDD	
CAE	
Temps partiel	
Autres	

Personnel mis à disposition	Nombre d'heures



COMMUNE DE MANA

Nom de l'association :

AVANTAGES ACCORDES

(A remplir obligatoirement)

Moyens mis à disposition	Origine de la mise à disposition (collectivité, particulier...)	Description	A titre :		A titre :		Convention	
			Ponctuel	Permanent	Gratuit	Onéreux	Oui	Non
Personnel								
Locaux								
Matériel								
Autres (préciser)								

Nom de l'association :					
BUDGET PREVISIONNEL : Saison 2017 / 2018 ou Année 2018					
A renseigner Déficit antérieur :			A renseigner Excédent antérieur :		
CHARGES (ou dépenses)			PRODUITS (ou recettes)		
Code	Objet	Montant en €	Code	Objet	Montant en €
60 Achats			70 Ventes de produits et prestations de services		
6051	Equipement informatique, bureautique, audio		7060	Prestations de services	
6052	Petits équipements, fournitures entretien		7071	Ventes diverses	
6053	Fournitures administratives, informatiques		7083	Marchandises	
6054	Achats énergie		7082	Produits des manifestations	
	Autres			Autres	
		Sous-total achats			Sous-total ventes de produits
61 Services extérieurs			74 Subventions d'exploitation		
6132	Location immobilière, mobilière, charges		7410	Subv. de fonctionnement Mairie	
6135	Entretien et réparation immobilière		7411	Subv. exceptionnelle Mairie	
6141	Maintenance				
6142	Primes d'assurances		7420	Subv. de fonct Conseil Départemental	
6152	Documentation		7421	Subv. excep Conseil Départemental	
6185	Frais colloques séminaires				
	Autres				
		Sous-total services extérieurs			
62 Autres services extérieurs			7440	Subv. exceptionnelle Conseil Régional	
6226	Honoraires				
6230	Imprimerie publications				
6240	Contrat de Ville				
6250	Déplacements, missions, réceptions		7460	Subv. Contrat de Ville : à détailler	
6260	Frais postaux, téléphone, internet			*	
6270	Services bancaires			*	
6280	Cotisations fédérales, ligues, comités			*	
6290	Prestataires		7470	Autres subventions : précisez	
6227	Frais actes contentieux				
6291	Divers				
		Sous-total autres services extérieurs			Sous-total subventions d'exploitation
64 Charges du personnel					
6411	Rémunérations du personnel				
6416	Charges sociales				
6480	Autres charges de personnel				
		Sous-total charges du personnel			
65 Autres charges de gestion			75 Autres produits de gestion		
	Agios intérêts		7501	Participation aux formations et stages	
6501	Formations et stages		7502	Vente produits du club ou association	
6502	Equipements		7503	Participation fédérale, ligue ou comité	
6503	Récompenses, coupes et médailles		7507	Participations Adhérents	
6508	Organisation manifestations		756	Cotisations	
		Sous-total autres charges de gestion			Sous-total autres produits de gestion
66 Charges financières			76 Produits financiers		
	Agios et intérêts			Intérêts livret	
67 Charges exceptionnelles			Sous-total produits financiers		
6712	Pénalités				
6715	Rappels d'impôts				
6717	Autres charges exceptionnelles				
		Sous-total charges exceptionnelles			
68 Dotations provisions amortissements			77 Produits exceptionnels		
					Sous-total produits exceptionnels
TOTAL CHARGES 2018			TOTAL PRODUITS 2018		
	Charges supplétives			Contrepartie des charges supplétives	
RESULTAT COMPTABLE 2018 =					

Le budget prévisionnel doit être approuvé à l'occasion de l'assemblée générale

Certifié conforme par le Trésorier,

Vu pour accord, le Président,

Nom de l'association :					
COMPTE DE RESULTAT : Saison 2016 / 2017 ou Année 2017, arrêté au : / /					
A renseigner Déficit antérieur :			A renseigner Excédent antérieur :		
CHARGES (ou dépenses)			PRODUITS (ou recettes)		
Code	Objet	Montant en €	Code	Objet	Montant en €
60 Achats			70 Ventes de produits et prestations de services		
6051	Equipelement informatique, bureautique, audio		7060	Prestations de services	
6052	Petits équipements, fournitures entretien		7071	Ventes diverses	
6053	Fournitures administratives, informatiques		7083	Marchandises	
6054	Achats énergie		7082	Produits des manifestations	
	Autres			Autres	
	Sous-total achats			Sous-total ventes de produits	
61 Services extérieurs			74 Subventions d'exploitation		
6132	Location immobilière, mobilière, charges		7410	Subv. de fonctionnement Mairie	
6135	Entretien et réparation immobilière		7411	Subv. exceptionnelle Mairie	
6141	Maintenance				
6142	Primes d'assurances		7420	Subv. de fonct Conseil Départemental	
6152	Documentation		7421	Subv. excep Conseil Départemental	
6185	Frais colloques séminaires				
	Autres				
	Sous-total services extérieurs				
62 Autres services extérieurs			7440	Subv. exceptionnelle Conseil Régional	
6226	Honoraires		7450	Subv. SAN / Ouest-Provence	
6230	Imprimerie publications				
6240	Contrat de Ville				
6250	Déplacements, missions, réceptions		7460	Subv. Contrat de Ville : à détailler	
6260	Frais postaux, téléphone, internet			*	
6270	Services bancaires			*	
6280	Cotisations fédérales, ligues, comités			*	
6290	Prestataires		7470	Autres subventions : précisez	
6227	Frais actes contentieux				
6291	Divers				
	Sous-total autres services extérieurs			Sous-total subventions d'exploitation	
64 Charges du personnel					
6411	Rémunérations du personnel				
6416	Charges sociales				
6480	Autres charges de personnel				
	Sous-total charges du personnel				
65 Autres charges de gestion			75 Autres produits de gestion		
6501	Formations et stages		7501	Participation aux formations et stages	
6502	Equipements		7502	Vente produits du club ou association	
6503	Récompenses, coupes et médailles		7503	Participation fédérale, ligue ou comité	
6508	Organisation manifestations		7507	Participations Adhérents	
	Reversement cotisations		756	Cotisations	
	Sous-total autres charges de gestion			Sous-total autres produits de gestion	
66 Charges financières			76 Produits financiers		
	Agios et intérêts			Intérêts livret	
	Sous-total charges financières			Sous-total produits financiers	
67 Charges exceptionnelles			77 Produits exceptionnels		
	Pénalités, rappels d'impôts				
6717	Autres charges exceptionnelles				
	Sous-total charges exceptionnelles			Sous-total produits exceptionnels	
68 Dotations provisions amortissements					
TOTAL CHARGES 2017			TOTAL PRODUITS 2017		
	Charges supplétives			Contrepartie des charges supplétives	
RESULTAT COMPTABLE 2017 =					

Le compte de résultat doit être approuvé à l'occasion de l'assemblée générale

Certifié conforme par le Trésorier,

Vu pour accord, le Président,



COMMUNE DE MANA

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UNE ACTION SPECIFIQUE

DESIGNATION DE L'ASSOCIATION

--

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social.

■ MONTANT DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DEMANDEE POUR 2018 €
---	---------

DESCRIPTION DE L'ACTION

■ DENOMINATION DU PROJET

.....

■ DESCRIPTION DU PROJET

.....

■ PUBLIC(S) CIBLE(S)

.....

■ NOMBRE APPROXIMATIF DE PERSONNES BENEFICIAIRES

■ LIEU(X) DE REALISATION

.....

■ DATE(S) DE REALISATION PREVUE(S)

.....

■ DUREE DE L'ACTION

.....

■ MOYENS MIS EN ŒUVRE

.....

- Nombre de bénévoles :

- Nombre de salariés :

■ METHODE(S) D'EVALUATION PREVUE POUR L'ACTION

.....

Merci de joindre également tout document illustrant et motivant votre projet



COMMUNE DE MANA

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UNE ACTION SPECIFIQUE

Budget Prévisionnel de la manifestation

DEPENSES		RECETTES (1)	
Désignation (lister la nature des dépenses)	Montant en €	Désignation	Montant en €
		Ressources Propres	
		Demande (s) de financement	
		Etat	
		CTG	
		Commune	
		Autres recettes attendues (précisez)	
TOTAL DEPENSES en €		TOTAL RECETTES en €	

A Mana, le

Nom et signature du Président

Nom et signature du Trésorier

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⚡ Cette demande ne vaut pas acceptation

Demande de subvention municipale pour l'année 2018



COMMUNE DE MANA

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Il est rappelé que :

Conformément aux dispositions de l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des représentants de la collectivité qui l'a accordée et être appelée à fournir toutes pièces justificatives. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de leur activité.

Je soussigné (e), Président (e) de l'association
.....

■ Atteste que l'association est régulièrement déclarée et qu'elle est en règle au regard de l'ensemble des obligations sociales et fiscales

■ Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs que la commune de Mana ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires

■ Déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires rappelées ci-dessus

■ Demande une subvention de fonctionnement de :

..... €

Date et signature du président :

Attention : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations, prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Demande de subvention municipale pour l'année 2018

Informations Pratiques

Vous devez adresser votre dossier complet,

Pour le 09 mars 2018 au plus tard (délai impératif)

A l'attention de Monsieur le Maire
1 place Yves Patient
97360 MANA

Attention : Seuls les dossiers fournissant l'intégralité des informations demandées seront instruits.

La subvention vous sera versée au numéro de compte indiqué sur **le R.I.B. de l'association fourni dans votre dossier.**

Fait à _____,

Le ____/____/____/

et certifié exact,

Le Président,

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

Pôle Enfance Jeunesse
6 rue Justin Catayée
97360 MANA

☎ 0594 34 24 78